

AVIS DE COURSE VOILE LEGERE

Nom de la compétition : Femme à la barre
Dates complètes : le 19 juin 2022
Lieu : Rhin Km 237
Autorité Organisatrice : Club de voile Marckolsheim
Grade : 5C

1. REGLES

- La régata sera régie par :
- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B pour les windsurfs,
 - 1.3 Les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à :
 - 3.1.2 - tous les bateaux [dériveurs/catamarans/windsurf personnels ou prêtés par le club de Marckolsheim.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile compétition valide, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Jour et date : 19 juin de 9h à 10h.
- 5.3 Jours de course : 19 juin heure du premier signal d'attention 10h30.
- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées au club house.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront affichés

8. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

Courses retirées

- Si moins de 3 courses sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses
- Si 3 courses ou plus sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : lafay.francis@wanadoo.